

Déposé le : 22-08-2011

No : CAPER-090

Secrétaire : Valérie Roy



**Fédération de l'UPA
du Bas-Saint-Laurent**

PAR COURRIEL

Le 14 juin 2011

Monsieur André Forcier
Président du conseil d'administration
La Financière agricole du Québec
1400, boul. de la Rive-Sud
Saint-Romuald (Québec) G6W 8K7

Monsieur le Président,

Dans le passé, La Financière agricole du Québec a été un outil de soutien et de développement de l'agriculture au Québec. Cet organisme avait développé une bonne relation de confiance et de collaboration avec la classe agricole. Les producteurs agricoles, qui financent en partie les programmes de sécurité du revenu administrés par La Financière agricole, étaient considérés comme des partenaires dans la recherche de solutions, tout en respectant la mission de l'organisation.

Nous tenons à vous rappeler que cette mission de La Financière du Québec est de soutenir et de promouvoir, dans une perspective de développement durable, le développement du secteur agricole et agroalimentaire. L'organisation doit attacher une importance particulière au développement du secteur primaire.

Avec tout ce qui se passe dans le secteur de la production agricole présentement, on peut rapidement conclure que La Financière agricole ne répond plus à sa mission, ce qui a pour conséquence que le secteur de la production agricole en souffre énormément et que plusieurs entreprises agricoles éprouvent d'importantes difficultés financières. C'est la faillite pour certaines, d'autres choisissent de cesser leurs activités d'exploitation, non par choix mais par obligation. Après des années d'efforts, de travail acharné, un rêve brisé, la passion prend fin.

...2

Vous pouvez constater, sans grandes études et rapports, que nous retrouvons de la morosité, du découragement et beaucoup de détresse au sein des producteurs agricoles dont la production est sous ASRA et dont le soutien dépend de La Financière agricole.

Le secteur agroalimentaire québécois dépend beaucoup du secteur primaire, soit de la production agricole. Sans cette production et les producteurs agricoles, c'est tout le secteur qui sera ébranlé. Pourtant, l'économie générée par l'agroalimentaire est essentielle au dynamisme socioéconomique de nos régions, de nos communautés rurales.

L'attitude des hauts dirigeants de La Financière agricole s'avère la première cause de tout ce qui se passe dans les productions sous ASRA. Ceux-ci agissent en toute autocratie. La collaboration des partenaires n'est plus un facteur déterminant à la mise en place de changements ou à l'adoption de nouvelles règles. La transparence dans les dossiers, laquelle aide à la compréhension de ceux-ci, n'est plus un critère de partenariat et de développement du secteur agricole.

Les hauts dirigeants adoptent des changements importants et successifs dans les programmes d'assurances agricoles, sans laisser le temps aux entreprises agricoles de s'adapter. On établit des normes pour le remboursement rapide du déficit des fonds ASRA à court terme, sans se soucier des répressions sur les entreprises, les productions concernées et les familles qui en vivent.

La Financière agricole fait tout en son pouvoir pour passer outre à l'entente conclue avec le ministère de l'Agriculture du Québec, pour la redistribution des sommes d'argent liées à la coupure du 25 % dans le calcul des coûts de production. Tous ces éléments font en sorte que c'est une situation intenable qui aura d'importantes répercussions pour les années à venir, non seulement pour le secteur de la production agricole mais également dans tout le secteur agroalimentaire et dans le dynamisme de nos communautés rurales.

Cette attitude des hauts dirigeants de La Financière agricole doit changer très rapidement. Ceux-ci ont un rôle important à jouer dans le développement de notre agriculture. Ils se doivent d'être des visionnaires et des leaders positifs. Ils doivent adopter une attitude de rassembleurs autour de solutions acceptables qui permettront au secteur agricole de se développer.

Monsieur Forcier, nous vous invitons ainsi que les membres du conseil d'administration de La Financière agricole à venir nous rencontrer en région. Nous souhaitons discuter avec vous de nos préoccupations, de nos problématiques régionales et surtout de sentir de votre organisation une volonté de trouver à très court terme des solutions concrètes à tout ce qui se passe dans le secteur des productions sous ASRA.

Pour ce faire, vous pouvez entrer en contact avec moi ou avec le directeur régional de notre fédération pour convenir d'une date pour cette rencontre. Voici nos coordonnées :

Gilles Guimond, président de l'UPA du Bas-Saint-Laurent
Téléphone : 418 318-0153
Courriel : gguimond@upa.qc.ca

Gaston Pepin, directeur régional de l'UPA du Bas-Saint-Laurent
Téléphone : 418 723-2424
Courriel : gpepin@upa.q.ca

Nous considérons qu'une telle rencontre se voudrait un pas dans la bonne direction pour trouver des solutions acceptables et viables à court, moyen et long termes.

En espérant une réponse positive de votre part, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Président, nos salutations les plus distinguées.

Le président,



Gilles Guimond

GG/GP/hm

c.c. Mme Marie Bouillé, députée d'Iberville
M. Jean Charest, premier ministre du Québec
M. Pierre Corbeil, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
M. Pierre Paradis, député de Brome-Missisquoi et président de la CAPERN
Membres du C.A. de La Financière agricole

- 5 JUIL. 2011

Le 23 juin 2011

Monsieur Gilles Guimond
Président
Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent
284, rue Potvin
Rimouski (Québec) G5L 7P5

Monsieur le Président,

J'ai pris connaissance avec intérêt de votre lettre du 14 juin 2011. Son contenu m'amène à vous formuler les commentaires suivants.

Comme vous le savez, à la suite de l'entente intervenue entre le gouvernement et l'Union des producteurs agricoles, La Financière agricole s'est vu confier, en novembre 2009, le mandat de mettre en œuvre les orientations gouvernementales en matière de gestion des risques agricoles. Ces orientations établissaient notamment, la nature et le niveau de protection du revenu auxquels les entreprises agricoles auront accès au cours des prochaines années.

Il est vrai que pour remplir cet engagement, La Financière agricole a pris des décisions importantes au cours de la dernière année. À cet égard, le conseil d'administration a joué pleinement son rôle et s'est assuré que ces décisions étaient conséquentes avec les orientations gouvernementales qui lui ont été signifiées et qu'elles respectaient le budget alloué. J'ajouterais que les dirigeants de la société ont, quant à eux, fait preuve de leadership dans l'exercice de leurs fonctions en proposant notamment, la mise en place de différentes mesures de transition pour faciliter l'adaptation des entreprises agricoles aux changements apportés au programme ASRA.

Malgré le grand intérêt que portent les administrateurs au secteur agricole, je dois décliner votre invitation à rencontrer les représentants de la Fédération régionale du Bas-Saint-Laurent, la participation à de telles rencontres n'étant pas dans les pratiques du conseil d'administration. Vous comprendrez aisément que le partenariat auquel vous référez dans votre lettre doit s'exprimer, au premier chef, au conseil d'administration de La Financière agricole sur lequel siègent cinq représentants de l'Union des producteurs agricoles.

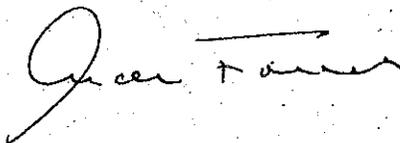
.../2

Je tiens à vous assurer, au nom du conseil d'administration, que La Financière agricole continuera de jouer son rôle stratégique de soutien et d'accompagnement auprès des entreprises agricoles et agroalimentaires québécoises.

Par ailleurs, ayant reçu votre lettre à mon adresse de courriel personnelle, à mon grand étonnement, j'apprécierais que toute correspondance qui m'est adressée à titre de président du conseil d'administration de la société me soit dorénavant transmise à La Financière agricole.

Je vous prie de recevoir, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le président du conseil d'administration,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'André Forcier', with a horizontal line extending from the end of the signature.

André Forcier

c.c. Mme Marie Bouillé, députée d'Iberville
M. Jean Charest, premier ministre du Québec
M. Pierre Corbeil, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
M. Pierre Paradis, député de Brome-Missisquoi et président de la CAPERN
Membres du CA de La Financière agricole